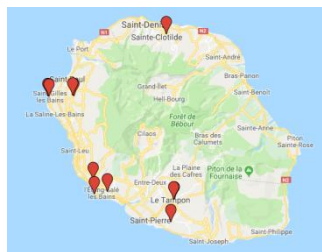


Présentation

- Fédération de 25 associations départementales ou régionales regroupant 300 kinési-préventeurs.
- Un Conseil scientifique chargé d'harmoniser et de valider les compétences et les pratiques du réseau
- Des congrès diffusant les bonnes pratiques
- Des partenaires institutionnels (mutuelles, caisses d'assurances maladie, sociétés savantes, services de l'état, collectivités)



Le réseau



Les missions

- Gérer ou coordonner des actions nationales de prévention en partenariat avec des opérateurs publics et privés.
- Promouvoir le rôle du kinésithérapeute en matière de prévention.
- Développer la recherche et l'évaluation dans le domaine de la prévention.
- Former, accréditer, évaluer et soutenir les animateurs et formateurs du réseau.
- Organiser des congrès nationaux destinés à mutualiser les connaissances.
- Favoriser la création de nouvelles associations et soutenir l'action de ceux qui existent.

Le conseil scientifique



- Composé d'experts et de praticiens de la prévention, issus ou non du réseau.
- Il conduit des recherches en matière de prévention en kinésithérapie, émet des recommandations et produit des référentiels.
- Il soutient et coordonne les recherches et évaluations des associations adhérentes KFP.
- Il accrédite les formations et les formateurs de kinésithérapeutes ainsi que les protocoles et supports éducatifs du réseau national.

Les congrès

- Les derniers : St Brieuc 2010, Valence 2013, Paris 2016
- Le prochain : St Etienne, mai 2016
- Ouvert à tous les kinésithérapeutes
- Appel à communication auprès de tous les professionnels ayant une expertise en prévention
- Permettent de promouvoir tous les 3 ans les meilleurs recherches, outils et actions de prévention en kinésithérapie
- Les actes des congrès sont téléchargeables sur notre site





Pour en savoir plus..



www.kinefranceprevention.fr